

**Communauté d'agglomération Niortaise**  
**A l'attention de Monsieur Alain MATHIEU,**  
**Président**

Niort, le 26 février 2004

GPG/MWM

Monsieur le Président,

En mars prochain auront lieu un certain nombre d'actions en faveur de la défense des libertés du peuple tibétain et des droits de l'Homme au Tibet, notamment autour de l'opération phare intitulée « un drapeau pour le Tibet » le 10 mars prochain.

Le soutien à cette opération consistera à hisser le drapeau tibétain au fronton des mairies, matérialisant ainsi le drame du 10 mars 1959, en solidarité à l'ensemble des commémorations qui auront lieu partout dans le monde.

Connaissant votre attachement aux valeurs de liberté, de démocratie et des droits de l'homme, je sais que vous ne pourrez rester indifférent à cette manifestation et à l'espoir qu'elle véhiculera. Grâce à votre mobilisation c'est un message fort que nous enverrons aux dirigeants chinois et français, en marge de la récente visite protocolaire du Président chinois que j'ai personnellement boycottée, et bien évidemment aux tibétains eux-mêmes.

La Communauté d'Agglomération Niortaise qui mettra à l'honneur le Tibet dans le cadre de sa foire exposition et aura la chance à ce titre de recevoir le Dalai Lama, me semble devoir être le fer de lance régional d'un tel élan de solidarité.

Comptant sur votre engagement et vous remerciant de l'impulsion que vous saurez donner au sein de la structure que vous présidez, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération.

Geneviève P-GAILLARD

PJ : note sur le 10 mars 1959

PS : pour toute information pratique joindre France-Tibet 01 46 56 08 18

MAIRIE DE NIORT

A l'attention de Monsieur Alain BAUDIN,  
Maire

Niort, le 26 février 2004

GPG/MWM

Monsieur le Maire,

En mars prochain, auront lieu un certain nombre d'actions en faveur de la défense des libertés du peuple tibétain et des droits de l'Homme au Tibet, notamment le 10 de ce mois autour de l'opération phare intitulée « un drapeau pour le Tibet ».

Le soutien à cette opération consistera à hisser le drapeau tibétain au fronton des mairies, matérialisant ainsi le drame du 10 mars 1959, en solidarité à l'ensemble des commémorations qui auront lieu partout dans le monde.

Connaissant votre attachement aux valeurs de liberté, de démocratie et des droits de l'homme, je sais que vous ne pourrez rester indifférent à cette manifestation et à l'espoir qu'elle véhiculera. Grâce à votre mobilisation c'est un message fort que nous enverrons aux dirigeants chinois et français, en marge de la récente visite protocolaire du Président chinois que j'ai personnellement boycottée, et bien évidemment aux tibétains eux-mêmes.

Niort qui mettra à l'honneur le Tibet dans le cadre de sa foire exposition et aura la chance à ce titre de recevoir le Dalai Lama, me semble devoir être le fer de lance régional d'un tel élan de solidarité.

Comptant sur votre engagement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération.

Geneviève P-GAILLARD

PJ : note sur le 10 mars 1959

PS : pour toute information pratique joindre France-Tibet 01 46 56 08 18

Niort, le 26 février 2004

GPG/MWM

Monsieur le Maire,

En mars prochain auront lieu un certain nombre d'actions en faveur de la défense des libertés du peuple tibétain et des droits de l'Homme au Tibet, notamment autour de l'opération phare intitulée « un drapeau pour le Tibet » le 10 mars prochain.

Le soutien à cette opération consistera à hisser le drapeau tibétain au fronton des mairies, matérialisant ainsi le drame du 10 mars 1959, en solidarité à l'ensemble des commémorations qui auront lieu partout dans le monde.

Connaissant votre attachement aux valeurs de liberté, de démocratie et des droits de l'homme, je sais que vous ne pourrez rester indifférent à cette manifestation et à l'espoir qu'elle véhiculera. Grâce à votre mobilisation c'est un message fort que nous enverrons aux dirigeants chinois et français, en marge de la récente visite protocolaire du Président chinois que j'ai personnellement boycottée, et bien évidemment aux tibétains eux-mêmes.

Comptant sur votre engagement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération.

Geneviève P-GAILLARD

PJ : note sur le 10 mars 1959

PS : pour toute information pratique joindre France-Tibet 01 46 56 08 18